



Réponse au postulat de M. Romain Felli et consorts

« Pédibus 2.0 : que roule le cyclobus ! »

Rapport-préavis N° 2024 / 19

Lausanne, le 25 avril 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. Résumé

La sécurité sur le chemin de l'école est une priorité pour les collectivités publiques tout comme la promotion de la mobilité active. À ce titre, la Ville de Lausanne soutient depuis sa création, il y a 24 ans, le Pédibus. Les initiantes et initiants demandent d'étudier la mise en place d'un dispositif complémentaire, le cyclobus, vélo à assistance électrique qui permet à 8 enfants accompagnés d'un adulte de se déplacer.

La Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (DEJQ) a un réel intérêt pour ce nouveau mode de transport, ce qui l'a d'ailleurs amenée à faire une course d'essai en 2019. Toutefois, de par son gabarit, le cyclobus rencontre d'importants obstacles en raison de la topographie lausannoise. Il pose des questions en termes de place sur l'espace public, au vu des nombreux arrêts nécessaires pour prendre en charge les enfants. Il y a par ailleurs des enjeux de sécurité : le conducteur ne pouvant par ailleurs pas quitter le véhicule, il n'est pas possible d'accompagner les enfants dans le préau scolaire. Enfin, cet engin n'est pas homologué pour l'heure, l'Office fédéral des routes (OFROU) n'ayant pas délivré les autorisations nécessaires à son usage.

La Municipalité estime que ce projet ne peut donc pas être développé actuellement. Elle restera attentive à l'évolution des possibilités en la matière et recherchera d'autres possibilités de promouvoir la mobilité cycliste auprès des enfants lausannois.

2. Objet du rapport-préavis

En réponse au postulat de M. Romain Felli et consorts, le présent rapport-préavis étudie la possibilité de développer un cyclobus sur le territoire de la Ville de Lausanne, en examinant notamment le potentiel de demandes, les trajets possibles, les coûts et le mode d'organisation de ce Pédibus 2.0.

3. Préambule

La Municipalité de Lausanne encourage les initiatives qui permettent de favoriser la sécurité des enfants sur le trajet de l'école et la mobilité active. Elle soutient notamment le Pédibus qui, depuis sa création en 1999, compte plus de 50 « lignes » qui correspondent à environ 25 kilomètres de « transports collectifs à pied » entre le domicile et l'école.

Construit en forme de (mini)bus, le cyclobus est un vélo collectif à assistance électrique (VCAE) qui se compose de 8 pédales avec des selles réglables, des barres et un filet de sécurité. Il permet de transporter jusqu'à 10 enfants, dont 8 qui pédalent, avec un adulte qui le conduit.

Comme le Pédibus, ce dispositif pourrait venir compléter la politique de mobilité développée par la Municipalité, qui comprend notamment des mesures pour réduire le trafic motorisé en ville, favoriser la mobilité douce et créer des espaces de convivialité pour la population lausannoise. Elle a notamment créé une quarantaine de zones à trafic

modéré, qui permettent une cohabitation apaisée entre les différents modes de transport, déployé de nombreuses bandes cyclables supplémentaires, réservé la rue Centrale aux piétonnes et piétons le samedi et rendu les quais d'Ouchy et de Belgique à la mobilité douce les fins de semaine.

4. Développement

Pour les jeunes enfants, l'apprentissage de l'autonomie s'acquiert d'abord par une pratique piétonne du chemin de l'école, sous la surveillance d'un adulte. C'est dans cette perspective que la Ville a développé le Pédibus, puisque, selon les recommandations du Bureau de prévention des accidents (BPA), les enfants dès 4 ans devraient en priorité acquérir les bonnes règles de comportement en se déplaçant à pied, afin de se familiariser avec leur environnement.

Bien qu'offrant divers avantages en matière de mobilité douce et d'écologie notamment, l'usage du cyclobus en Suisse n'a pas suivi le même développement qu'en France (Rouen et la Normandie) ou aux Pays-Bas où il a été inventé. Pourtant, le cyclobus pourrait s'inscrire en complémentarité au Pédibus pour les enfants plus grands. Il favoriserait ainsi une activité ludique en groupe, encouragerait l'usage du vélo et plus généralement l'activité physique auprès des plus jeunes. La DEJQ a d'ailleurs eu l'occasion de le tester lors d'une course d'essai en 2019.

Il y a cependant quelques écueils. Tout d'abord, 70% des élèves lausannois habitent à moins d'un kilomètre de leur école. Cela représente une distance relativement courte pour l'usage du cyclobus et plaide plutôt en faveur des déplacements à pied. En outre, la topographie lausannoise limiterait sans doute l'usage du cyclobus à certains quartiers pour des questions de dénivelés. Enfin, le volume de ce véhicule engendre différentes problématiques, notamment sa place sur la route, en raison des multiples arrêts pour prendre en charge les enfants sur le chemin de l'école, et l'espace de parcage. En effet, les parents-conducteurs qui utilisent le cyclobus à tour de rôle doivent pouvoir trouver un endroit assez grand pour le garer en dehors de son utilisation.

Outre les questions financières (coût unitaire approximatif : CHF 170'000.-), différentes problématiques ont été identifiées sur le plan de la sécurité.

- faire monter et descendre les enfants devant l'école s'avère difficile à gérer, puisque l'adulte conductrice et conducteur ne peut pas sortir de son véhicule pour accompagner et chercher les élèves dans le préau de l'école. Dans l'hypothèse que les enfants concernés sont formés et autonomes, l'usage d'un cyclobus collectif par des parents pose des questions d'assurances et de responsabilité ;
- cet engin nécessite une homologation pour circuler sur la voie publique. À ce jour, l'OFROU n'a pas délivré les autorisations nécessaires à cet usage. Différentes caractéristiques (longueur du véhicule, poids, freins) ne remplissent pas les exigences requises par « l'Ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV) ».

En conclusion, ce projet est intéressant pour la promotion de la mobilité active auprès des enfants. Il présente cependant quelques écueils en matière de sécurité et ne répond pour l'heure pas aux exigences réglementaires en matière de circulation.

Néanmoins, soucieuse d'encourager la mobilité active, en particulier la pratique du vélo auprès des familles, la Ville entend améliorer les conditions-cadres. Ainsi, la Municipalité prévoit de mettre en place un programme d'encouragement et de soutien à l'achat de vélos musculaires destiné aux jeunes de 14 ans. En outre, dans le cadre de sa politique des préaux scolaires, elle veillera notamment à mettre l'accent sur l'accessibilité à la cour d'école pour les deux roues, à offrir des espaces de stationnement et des zones de dépose pour les enfants dont les parents sont à vélo. Enfin, elle fera bon accueil aux initiatives

destinées à encourager la pratique du vélo auprès des familles, comme par exemple l'organisation des bourses à vélo par les Commissions d'établissement.

5. Impact sur le développement durable

Ce rapport-préavis n'a aucun impact sur le développement durable.

6. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Ce rapport-préavis n'a aucun impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

7. Aspects financiers

7.1 Incidences sur le budget d'investissement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

7.2 Incidences sur le budget de fonctionnement

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

8. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le rapport-préavis N°2024 / 19 de la Municipalité, du 25 avril 2024 ;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. D'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Romain Felli et consorts
« Pédibus 2.0 : que roule le cyclobus ! »

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod

Le secrétaire
Simon Affolter